



**Pays de
Grande Sologne**
syndicat mixte

S²LO

Sologne
VAL DE LOIRE

COMITE SYNDICAL

Lundi 6 juillet 2026 – 19H00

Selles-Saint-Denis

ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN-LANTHENAY – EFFECTIF LEGAL DU COMITE SYNDICAL : 60

Les élus du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne se sont réunis en comité syndical, le lundi 6 juillet deux-mille-vingt-six à 19 heures, à Selles-Saint-Denis, à la salle des fêtes - Route de Mennetou, sous la présidence de Madame Agnès THIBAUT.

Etaient présents : Mme Agnès THIBAUT (Conseillère départementale), Mme Catherine LUNEAU (CCSR), M. Guillaume GIOT (CCSE), M. Nicolas DEGUINE (CCSE), M. Patrick LUNET (CCCS), M. Sylvestre GBEKPON (CCCS), M. Thierry KEITH (Chaon), Mme Aline CHAUFFETON (Chaon), M. Patrice PAUL (Chaumont-sur-Tharonne), M. Dominique GARDY (Dhuizon), Mme Claire SIMONNET (Dhuizon), Mme Laurence LASSUS (La Ferté Beauharnais), M. Pascal COLARD (La Ferté-Imbault), M. Éric SICAULT (La Ferté-Imbault), M. Alain MAUPEU (La Marolle-en-Sologne), M. Laurent CARNOY (Lamotte-Beuvron), Mme Claire DASSE (Lamotte-Beuvron), M. Bruno GROSSI (Marcilly-en-Gault), M. Sébastien GAY (Marcilly-en-Gault), M. Pascal LIEUVE (Millançay), M. Thierry PASCAULT (Millançay), M. Éric MORAND (Montrieux-en-Sologne), M. Éric COUDRAY (Montrieux-en-Sologne), M. Aymeric BARRE (Neung-sur-Beuvron), Mme Caroline de BODINAT (Neung-sur-Beuvron), M. Jean-Yves WEYDERT (Nouan-le-Fuzelier), M. Yves de TALHOUET (Nouan-le-Fuzelier), Mme Christelle DA FONTE (Orcay), Mme Corinne BOS (Orcay), Mme Bernadette COURRIOUX (Pierrefitte-sur-Sauldre), Mme Valérie BOURGEOIS (Pierrefitte-sur-Sauldre), Mme Thippavanh TORRENT (Saint-Viâtre), Mme Colette BARATIN (Saint-Viâtre), M. Angel BENITO (Salbris), Mme Chantal COUTAUD (Salbris), M. Stéphane LEROY (Selles-Saint-Denis), M. Laurent LEROUX (Selles-Saint-Denis), M. Serge ETIEVE (Souesmes), M. Nicolas PORNIN (Souesmes), M. Nolwen GARNON (Souvigny-en-Sologne), M. Gérard CHOPIN (Theillay), M. Léo LARA DE LAS RIOS (Theillay), M. François D'ESPINAY SAINT LUC (Veilleins), Mme Béatrice SOULIARD (Veilleins), M. Anthony GUICHARD (Vernou-en-Sologne), Mme Marion MATHIEU (Vernou-en-Sologne), M. Hubert CHEVALLIER (Villeny), M. Jean-François LAHAYE (Vouzou), M. Olivier RICHER (Vouzou), M. Nils AUCANTE (Yvoy-le-Marron), Mme Marie-Emmanuelle CHAUVIN de RUFFRAY (Yvoy-le-Marron).

Etaient absents excusés : M. Pascal BIOULAC, Mme Virginie VERNERET, Mme Tania ANDRÉ (Conseillers départementaux), M. Alexandre AVRIL (CCSR), Mme Aline VIGNEULLE (CCSR), M. Jean-Christophe DUPONT (CCCS), M. Laurent AUGER (Chaumont-sur-Tharonne), M. Pierre-Edouard BERG (La Ferté Beauharnais), M. Eric FASSOT (La Marolle-en-Sologne), M. Jean-Michel DEZELU (Souesmes), M. Pierre BABIN (Souvigny-en-Sologne), M. Bertrand HAUDOS DE POSSESSE (Veilleins), Mme Anne-Laure VACHER (Villeny).

Secrétaire de séance : Mme Laurence LASSUS

Avait donné pouvoir : 0

Nombre de membres titulaires en exercice : 60

Nombre de membres présents : 51

Nombre de votants : 51

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

Date de la convocation : le mercredi 3 juin 2026, **l'ordre du jour :** le vendredi 26 juin 2026.

Assistaient également au Comité syndical : Mme VENON, Mme MASSIAS, Mme MARTEAU.

Madame la Présidente, ayant constaté que le quorum est atteint, ouvre la séance à 19h00.

- Sont excusées: Mesdames Cécile CAILLOU-ROBERT, Audrey ROUSSELET, Conseillères régionales et Lucille FRIMAT chargée de mission de développement territorial.
- Mme la Présidente fait appel à candidature pour nommer un secrétaire de séance. Mme Laurence LASSUS, représentant la commune de la Ferté Beauharnais, se porte volontaire pour remplir cette fonction. Cette décision est entérinée par un vote à main levée.
- Mme la Présidente soumet au vote des délégués l'approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars et du 28 mai 2026 à Lamotte-Beuvron, et présente l'ordre du jour.

AVIS DU COMITE SYNDICAL : AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

Puis, elle présente l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

1. **Rapport d'activité 2025 + présentation du Pays** (Annexe 1) - (Délib n°2026-16)
2. **Adoption du règlement intérieur 2026 (Annexe 2)** - (Délib n°2026-17)
3. **Délégation du comité syndical à la Présidente** - (Délib n°2026-18)
4. **Portefeuilles des Vice-présidents** - (Délib n°2026-19)
5. **Désignation des membres dans les organismes** - (Délib n°2026-20)
6. **Représentation du syndicat à la commission d'appel d'offres** - (Délib n°2026-21)
7. **Représentation du syndicat à la commission MAPA** - (Délib n°2026-22)
8. **Désignation des membres du GAL – Comité de programmation LEADER**
9. **Dossiers CRST et A Vos ID**
10. **Informations et questions diverses**

1°) RAPPORT D'ACTIVITE 2025

La Présidente indique aux délégués que conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente du syndicat mixte du Pays de Grande Sologne, adresse chaque année, avant le 30 septembre, aux maires de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du Compte Financier Unique arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par la Présidente en séance publique.

La Présidente, Agnès THIBAUT, rappelle aux élus présents que le rapport d'activité 2025 du syndicat mixte a été envoyé par mail à tous les membres du comité syndical le 26 juin dernier.

En 2025, le Pays de Grande Sologne a travaillé sur les projets et dossiers suivants :

- **Le Conseil de Développement** : Renouvelé en septembre 2025
 - **Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2022-2028**. Elle donne lecture de l'ensemble des dossiers aidés financièrement par le CRST et votés par les membres du Bureau du Pays de Grande Sologne ;
 - **L'organisation d'un village Sologne à l'occasion du Game Fair 2025** ;
 - **Le suivi et le pilotage du programme PVD** par la chargée de mission, Camille Massias, pour les communes de Neung-sur-Beuvron, Salbris et Lamotte-Beuvron. (début du dispositif en 2022 - fin en 2025);
 - **Le Contrat Local de Santé** : présentation du diagnostic territorial de santé et bilan des actions sur cette année par la coordinatrice CLS, Astrid LEVITTE MULLER;
 - **Dispositif LEADER 2023-2027** : suivi du dispositif, dossiers, animations organisées en 2025 par la chargée de mission, Odeline MARTEAU ;
 - **Mission Paysages, Biodiversité et Transitions** : présentation des actions menées sur ces trois axes par les agents du Pays;
 - **Le Projet Sportif de Territoire « La Grande Sologne, le Sport au Cœur ! »** : bilan de la mandature, les actions et suivi du plan d'actions.
- Une projection a été présentée à l'ensemble des élus présents et commentée par Camille MASSIAS et Odeline MARTEAU abordant les missions et les contrats du Pays de Grande sologne dans ses grandes lignes:

- Paysages, biodiversité et transitions
- Attractivité touristique et cadre de vie
- Le contrat Régional de Solidarité
- Le programme Européen LEADER

A l'issu de cette présentation, la Présidente demande aux délégués s'ils ont des questions ou des remarques à formuler. Elle indique aux membres de l'assemblée que, conformément à la réglementation, il est nécessaire de prendre acte par délibération du rapport annuel 2025.

Elle soumet le rapport au vote des délégués.

DELIBERATION N°2026-16 : ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2025
LE COMITE SYNDICAL PREND ACTE DE LA PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2025

2°) ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR 2026

Il est proposé d'adopter le projet de règlement intérieur ci-joint. L'adoption du règlement intérieur est obligatoire dans les 6 mois suivants les élections du nouveau comité syndical. Les services du syndicat mixte ont travaillé, en lien avec les membres du bureau, à l'écriture d'un nouveau règlement intérieur, qui a été approuvé pour information en bureau le 26 juin dernier.

DELIBERATION N°2026-17 : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR
AVIS DU COMITE SYNDICAL : AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

3°) DELEGATION DU COMITE SYNDICAL A LA PRESIDENTE

Conformément au cadre réglementaire, il est proposé que soient déléguées à la Présidente les matières suivantes :

La signature permanente des actes ou conventions : marchés, SCoT, contrats/contractualisations Région, Etat, Département, Europe, Leader, Chambre d'agriculture, etc ..., conventions de partenariats, documents administratifs, arrêtés, ...

Les diverses demandes de subventions.

Les négociations : contractualisations diverses, consultations...

Marchés publics : préparation, passation, exécution et règlement des marchés publics.

Baux et conventions : location des biens immobiliers et mobiliers nécessaires à l'exercice de ses compétences pour une durée égale ou inférieure à 12 ans.

Assurances : de passer les contrats d'assurances ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

Ligne de trésorerie : réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximal autorisé de 100 000 €.

Justice : intenter, au nom du syndicat mixte, les actions en justice ou défendre le syndicat mixte.

Adhésions/Associations : autoriser le renouvellement de l'adhésion aux associations dont le syndicat est membre.

Biens : l'aliénation de biens mobiliers d'un prix unitaire inférieur à 4 600 €.

Le comité demeure seul compétent pour délibérer sur les matières suivantes : modification statutaire, budget et décision modificative, compte administratif, emprunt, acceptation de dons et legs, effectif / poste du personnel.

DELIBERATION N°2026-18 : DELEGATION DU COMITE SYNDICAL A LA PRESIDENTE
AVIS DU COMITE SYNDICAL : AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

4°) PORTEFEUILLES DES VICE-PRESIDENTS

Il est proposé de déléguer les fonctions suivantes aux élus :

PRESIDENTE : Agnès THIBAUT

Affaires Générale, ressources humaines, Tourisme, contractualisation Etat et Région

PREMIER VICE-PRESIDENT : Patrick LUNET

Finances

DEUXIEME VICE-PRESIDENT : Guillaume GIOT

Santé, sport, Economie et Agriculture, suivi et évaluation du CRST

TROISIEME VICE-PRESIDENT : Alexandre AVRIL

SCoT,

QUATRIEME VICE-PRESIDENT : Pascal BIOULAC

Marque Sologne, Coopération décentralisé et suivi du projet impérial

Pour information : Avis favorable du bureau le 26 juin 2026

DELIBERATION N°2026-19 : PORTEFEUILLES DES VICE-PRESIDENTS AVIS DU COMITE SYNDICAL : AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

5°) DESIGNATION DES MEMBRES DANS LES ORGANISMES

La Présidente propose une liste de noms pour représenter le comité syndical dans les organismes comme suit et fait appel aux délégués sur les postes à pourvoir :

Les représentants à ANPP (Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays) seront :

Membre titulaire	Membre suppléant
Agnès THIBAUT	Guillaume GIOT

Les représentants à Be LC - Agence d'Attractivité 41 seront :

Membre titulaire	Membre suppléant
Hubert CHEVALLIER	Laurence LASSUS

Les représentants du comité syndical au CAUE (Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) du Loir-et-Cher seront :

Membre titulaire	Membre suppléant
Olivier RICHER	Hubert CHEVALLIER

Les représentants du comité syndical à l'Observatoire de l'économie et des territoires seront :

Membre titulaire	Membre suppléant
Laurence LASSUS	Marie-Emmanuelle CHAUVIN DE RUFFRAY

Le représentant du comité syndical à la Commission Locale de l'Eau (C.L.E) du Schéma d'Aménagement et de Gestions des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Sauldre sera :

Membre titulaire
Bernadette COURRIOUX

Les représentants du syndicat mixte au GIP-RECIA seront :

Membre titulaire	Membre suppléant
Agnès THIBAUT	M. Jean-Yves WEYDERT

Les représentants du syndicat au CNAS - Comité National d'Action Sociale (1 élu + 1 agent représentant les salariés et correspondant du CNAS) seront :

Membre élu	Membre salarié
Stéphane LEROY	Chantal VENON FAURIE

DELIBERATION N°2026-20 : PORTEFEUILLES DES VICE-PRESIDENTS

AVIS DU COMITE SYNDICAL : AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

6°) REPRESENTATION DU SYNDICAT A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Conformément à la réglementation, il est proposé de créer une CAO avec 5 membres titulaires et 5 suppléants, la Présidente préside de droit la CAO.

La commission d'appel d'offres a pour rôle de choisir les titulaires de marchés dont les seuils sont supérieurs à ceux définis par l'Union européenne, soit, au 1^{er} janvier 2026, 216 000 € pour les marchés de fournitures et de services et 5 404 000 € HT pour les marchés travaux.

La Présidente propose une liste de noms pour représenter le comité syndical comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Agnès THIBAUT	Stéphane LEROY
Patrick LUNET	Thierry KEITH
Guillaume GIOT	Laurence LASSUS
Alexandre AVRIL	Bernadette COURRIOUX
Pascal BIOULAC	Olivier RICHER

DELIBERATION N°2026-21 : REPRESENTATION DU SYNDICAT A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

AVIS DU COMITE SYNDICAL : AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

7°) REPRESENTATION DU SYNDICAT A LA COMMISSION MAPA

Il est proposé de créer une « commission MAPA » afin d'assister la Présidente dans l'analyse des candidatures et l'examen des offres pour certains marchés publics passés en procédure adaptée. Cette commission est consultative et facultative, et constitue un outil d'aide à la décision et une garantie de transparence.

Afin de faciliter la gestion de cette nouvelle procédure, il est suggéré au comité syndical que la composition de la commission MAPA soit identique à celle de la commission d'appel d'offres.

Membres titulaires
Agnès THIBAUT
Patrick LUNET
Guillaume GIOT
Alexandre AVRIL
Pascal BIOULAC

DELIBERATION N°2026-22 : REPRESENTATION DU SYNDICAT A LA COMMISSION MAPA

AVIS DU COMITE SYNDICAL : AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

8°) DESIGNATION DES MEMBRES DU GAL : Comité de programmation LEADER

A la suite des élections, le comité de programmation devait procéder à des ajustements de ces membres aussi bien sur du collège public que privé. La Présidente soumet une proposition pour les deux collèges et fait appel à d'autres candidatures éventuelles dans l'assistance. Mme Laurence LASSUS propose Mme Lô CLÉMENCET, chargée de missions - coordinatrice du service compétition nationale à la Fédération Française d'équitation à Lamotte-Beuvron. La Présidente prend acte et soumet au vote.

AVIS DU COMITE SYNDICAL : AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

9°) DOSSIER CRST et A Vos ID

➤ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS CRST ET "A VOS ID" LORS DU DERNIER BUREAU LE 26 JUIN 2026 :

- **A VOS ID ⇒ CONSERVATOIRE DE L'ABEILLE NOIRE SOLOGNE ORLEANAIS (CANSO) – CREATION D'UN CENTRE GENETIQUE ET DE RESSOURCES REGIONAL DE L'ABEILLE NOIRE DE SOLOGNE**
 - **Objectifs et actions financées :** Créer un laboratoire génétique de fécondation et de reproduction pour garantir la pureté de la race (achat de matériels d'insémination); Augmenter la production de reines noires locales (achat de petits ruchers spécifiques); Créer et sécuriser des stations de fécondation dirigées en milieu ouvert (achat de matériel de sublimation d'acide oxalique); Soutenir les ressources mellifères et la biodiversité locale ; Lutter contre le frelon asiatique (achat de pièges); Engager des actions de communication auprès du grand public.
 - Montant des dépenses éligibles : 13 918.17 €
 - Subvention A Vos ID (40%): 5 567.27 € (le complément sera apporté en LEADER pour un montant de 8 350.90 €).
- ❖ Un complément d'information a été apporté par M. Nils AUCANTE, Maire d'Yvoy le Marron et apiculteur
- **CRST ⇒ COMMUNE DE SELLES SAINT DENIS - REAMENAGEMENT PAYSAGERS DES ABORDS DE LA MAIRIE DE SELLES-SAINT-DENIS**
 - **Présentation du dossier par Nils AUCANTE**
 - **Objectifs :** conforter le rôle du jardin, densifier la végétation (pour lutter contre les îlots de chaleur), redonner sa place jardin situé au centre de la commune, à proximité des commerces et services. Le projet prévoit la création d'une nouvelle entrée, invitant le promeneur à circuler dans ce jardin, à observer les espaces végétalisés (implantation de 2 bancs pour renforcer la convivialité). Les actions mises en place : ouvrir le jardin sur la rue des écoles afin de mieux hiérarchiser les cheminements, créer des espaces de repos par l'installation de bancs, planter et accompagner les cheminements par la plantation d'essences aromatiques et de vivaces, planter un ou des arbres de petit à moyen développement, traiter la limite avec les riverains. Dossier réalisé par une paysagiste conceptrice diplômée de l'INSA – département nature et paysage
 - Montant des dépenses éligibles : 20 178.67 € H.T
 - Subvention sollicitée – Taux d'intervention 40% : 8 071.00 €
- ❖ Un complément d'information a été apporté par M. Stéphane LEROY, Maire de Selles-Saint-Denis

- **CRST ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SOLOGNE - CREATON D'UNE MSP A LAMOTTE-BEUVRON – AXE B – FAVORISER LE MIEUX ETRE SOCIAL - Fiche 15 – MSP ET AUTRES STRUCTURES REGROUPEE**
 - **Contenu** : Le projet consiste en la valorisation de la friche de l'ancienne gendarmerie de Lamotte-Beuvron. La CCCS a racheté à l'euro symbolique le terrain et les locaux appartenant auparavant au Conseil départemental. L'ensemble des bâtiments de la friche a été détruits en 2025 et le site dépollué. Le projet va accueillir 13 praticiens de santé dans un premier temps. La construction de la future MSP devrait être lancée courant 2025 pour une ouverture prévue à la rentrée 2026. Aide financière du Conseil départemental : 100 000 €.
 - Montant estimatif du projet : 7 000 000 € € HT (friche, dépollution, construction...)
 - Etat d'avancement : réalisation en cours
 - Subvention sollicitée : 377 500 € (Dossier déposé en ligne)
- ❖ Un complément d'information a été apporté par M. Jean-François LAHAYE, 1er Vice-président de la communauté de communes "Cœur de Sologne" et Maire de Vouzon.
- **CRST ⇒ COMMUNE DE MILLANCAY - VALORISATION DU SITE DE LA MOTTE ET REHABILITATION DE L'ETANG COMMUNAL – AXE D- STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE - Fiche 31– Trame verte trame bleue : études et aménagements**
 - **Contenu** : la commune souhaite s'engager dans une démarche de travaux d'aménagements pour préserver ses espaces naturels, à proximité du centre bourg, depuis l'étang « des millançois » jusqu'au cours d'eau « La Bonne heure ». L'objectif est de garantir la continuité des corridors écologiques de la trame verte et bleue, la circulation des espèces qui forment la biodiversité locale. L'objectif est également pédagogique avec un volet aménagement d'un sentier de promenade valorisant la biodiversité locale.
 - Etat d'avancement du projet : démarrage des travaux 2026
 - Montant du projet éligible : 112 914.58 € € H.T
 - Subvention sollicitée : 90 331,00 €+
- ❖ Un complément d'information a été apporté par M. Pascal LIEUVE, 1er adjoint de la Mairie de Millancay

10°) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1) Institution du futur Comité consultatif de gestion de la Réserve Naturelle Régionale Tertre des Canaux:

- La région nous a adressé un courrier nous informant qu'au vu du classement du site "Tertre des Canaux" en Réserve Naturelle Régionale situé à la Ferté Imbault, un comité consultatif a été créé et souhaite qu'un représentant du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne soit désigné pour intégrer cette institution. M. Nils AUCANTE se propose pour intégrer le comité. La Présidente prend acte et transmettra à la Région.

2) Demande de radiation des effectifs:

- Mme Valérie ARGY en détachement à la DREAL depuis le 1er septembre 2023 a demandé sa radiation des effectifs du Syndicat mixte du Pays de Grande Sologne à compter du 1er septembre 2026. Elle intégrera à cette date la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre Val de Loire.

3) **Vacance du poste de direction:** les candidatures reçues sont actuellement examinées par l'exécutif.

4) **Date du prochain comité :** le lundi 16 novembre 2026 - 19h00 - Nouan-le-Fuzelier.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente demande s'il y a des questions et lève la séance à vingt heures et dix-sept minutes.

Fait à Selles Saint Denis, le 6 juillet 2026

La Secrétaire de séance,

Laurence LASSUS



**SYNDICAT MIXTE
DU PAYS DE
GRANDE SOLOGNE**
14 avenue de l'Europe
41600 LAMOTTE-BEUVRON

La Présidente,

Agnès THIBAUT

